

Crise porcine : le CRP demande des comptes au Ministre de l'Agriculture et attend du concret

Le MPB a clôturé lundi 30 mai avec une résistance symbolique à 1,30 €. Les éleveurs, à bout de souffle, continuent de vendre à perte. Avec un prix de l'aliment qui flambe depuis août 2010 pour atteindre 280 € par tonne aujourd'hui, tout un pan de l'activité économique bretonne est engagé si un prix cadran à **1,50 € minimum** n'est pas atteint rapidement.

Si les pouvoirs publics ne réagissent pas urgemment, cela confirmera l'abandon délibéré de la production porcine par les décideurs politiques.

Le CRP demande au Ministre de l'Agriculture de **prendre des mesures conjoncturelles** et de rendre compte de son action sur **des mesures structurelles** qui relèvent de sa compétence.

Au niveau conjoncturel, si le Ministre se félicite de la tenue de discussions sur la répercussion de la flambée des matières premières, le CRP constate que, lorsque le pétrole monte, l'essence monte, lorsque les céréales montent, le porc baisse. L'heure n'est plus aux discussions de salons occupationnelles, vecteurs de grande communication, et visant à éviter de traiter les vrais dossiers qui relèvent de la compétence du Ministre. Maintenant, il faut agir ! Dans l'urgence, compte tenu du dumping monétaire lié à la faiblesse du dollar, le Ministre doit faire **réactiver les restitutions**.

Au niveau structurel, le CRP Bretagne attend toujours des réponses concrètes du Ministère de l'Agriculture sur les dossiers pour lesquels il est saisi depuis de nombreux mois, voire de nombreuses années.

1 - Quelles vont être les dispositions prises pour protéger la filière porcine française face au **dumping fiscal et social** mis en œuvre par l'Allemagne ? Chaque année, cela coûte près de 180 millions d'euros à la filière porcine sur la seule zone Uniporc Ouest.

2 - Sur l'affichage d'origine, il est demandé au Ministre de :

- rendre **obligatoire l'affichage d'origine** que les transformateurs ont déclaré vouloir adopter à la suite des actions mises en œuvre par la production,
- prendre les dispositions juridiques qui permettraient l'utilisation du **budget interprofessionnel pour promouvoir VPF**,
- veiller à ce que le label « **Origine France Garantie** » ne puisse bénéficier qu'aux produits fabriqués uniquement avec de la viande française.